

RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00288

Numéro SIREN : 329 506 703

Nom ou dénomination : LIMOISE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2019 sous le numéro de dépôt 988

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LIMOISE DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		RUE DE LA LIMOISE 36100 ISSOUDUN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 2 9 5 0 6 7 0 3 0 0 0 1 9		Comptes approuvés		Néant ☐ *	
B-988 12019		par l'Assemblée Générale		Exercice N clos le,		30/09/2018	
		du 28 mai 2019		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
		Le Président					
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	91 899	AG	89 064	2 834
		Fonds commercial (1)	AH	371 575	AI	371 575	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	997 671	AO	431 560	566 110
		Constructions	AP	10 090 425	AQ	6 804 551	3 285 874
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 576 926	AS	2 442 132	2 134 794
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 489 676	AU	705 057	784 618
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	642 668	CV	642 668	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	1 883 341	BE	1 883 341	
		Prêts	BF	210 081	BG	2 403	207 678
		Autres immobilisations financières*	BH	43 367	BI	43 367	
TOTAL (II)		BJ	20 397 633	BK	10 474 769	9 922 863	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 165	BM	18 165	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	4 254 884	BU	135 681	4 119 203
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 806	BW	11 806	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	365 514	BY	2 933	362 580
		Autres créances (3)	BZ	1 224 760	CA	1 224 760	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	5 158 099	CG	5 158 099	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	101 322	CI	101 322	
TOTAL (III)		CJ	11 134 554	CK	138 614	10 995 939	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CV					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecarts de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	31 532 188	1A	10 613 384	20 918 803	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS LIMOISE DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)			DA	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	5 915 852
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 152 648
	Subventions d'investissement			DJ	48 026
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	7 204 527
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	127 116
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	127 116
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 741 462
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 796 326
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 511
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 241 425
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 641 376
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	28 033
	Autres dettes			EA	137 023
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	13 587 159	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	20 918 803	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	950 127

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LIMOISE DISTRIBUTION								Néant ☐ *	
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	55 854 131	FB		FC	55 854 131		
	Production vendue { biens * services *	FD	38 625	FE		FF	38 625		
		FG	475 130	FH	3 169	FI	478 300		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	56 367 887	FK	3 169	FL	56 371 056		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	231 894		
	Autres produits (1) (11)					FQ	129 303		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	56 732 255	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	44 622 692		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(387 895)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 431		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 930)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 757 611		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	896 373		
	Salaires et traitements*					FY	3 754 793		
	Charges sociales (10)					FZ	1 088 599		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	930 460	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	138 614	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	24 574		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	54 831 326	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 900 929		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 720		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	7 673		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	163 607		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	176 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	54 294		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	54 294		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	121 706		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 022 636		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS LIMOISE DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	107 656
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	16 808
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	124 464
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	35
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	121 090
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	121 125
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	3 339
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	387 870
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	485 457
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	57 032 721
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	55 880 072
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 152 648
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	96 670
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	1 203
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	7 656
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N
Voir état annexe									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles générales

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) homologué par arrêté du 26 décembre 2016 à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Terrains et aménagements : 50 ans

- * Constructions : 20 ans
- * Agencements des constructions : 7 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 207 732 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 140 343 Euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	371 576			371 576
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 387	5 169	6 656	91 900
Immobilisations incorporelles	464 962	5 169	6 656	463 475
– Terrains	1 007 778		10 107	997 671
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	4 722 405	1 830	476 092	4 248 143
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 470 158	1 667 516	295 391	5 842 283
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 053 126	1 551 002	1 027 201	4 576 927
– Installations générales, agencements aménagements divers	572 154	786 043	180 542	1 177 655
– Matériel de transport	66 333			66 333
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	210 861	34 827		245 688
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	569 752		569 752	
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 672 567	4 041 218	2 559 085	17 154 700
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	642 668			642 668
– Autres titres immobilisés	1 878 541	4 800		1 883 341
– Prêts et autres immobilisations financières	248 959	5 518	1 028	253 449
Immobilisations financières	2 770 169	10 318	1 028	2 779 459
ACTIF IMMOBILISE	18 907 698	4 056 704	2 566 768	20 397 633

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 169	4 041 218	10 318	4 056 704
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 169	4 041 218	10 318	4 056 704
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 656	2 559 085	1 028	2 566 768
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 656	2 559 085	1 028	2 566 768

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	371 576
Total	371 576

La société a procédé à un test de dépréciation de son fonds de commerce. La société ne comptabilise pas de dépréciation.

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI ROCADE DE LA LIMOISE 36100 ISSOUDUN	2 424	680 514	99,994	-325 751
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 579 142	1 579 142			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	88 762	6 958	6 656	89 065
Immobilisations incorporelles	88 762	6 958	6 656	89 065
– Terrains	406 094	35 573	10 107	431 560
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui	4 004 352	76 683	476 092	3 604 943
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 105 065	339 191	244 647	3 199 609
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 052 545	393 558	1 003 970	2 442 132
– Installations générales, agencements aménagements divers	547 434	70 545	180 542	437 436
– Matériel de transport	51 049	5 106		56 156
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	208 617	2 848		211 465
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 375 157	923 502	1 915 358	10 383 301
ACTIF IMMOBILISE	11 463 919	930 461	1 922 014	10 472 366

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	210 082		210 082
Autres	43 367		43 367
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	365 515	365 515	
Autres	1 224 761	1 224 761	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	101 323	101 323	
Total	1 945 047	1 691 598	253 449
Prêts accordés en cours d'exercice	1 581		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 028		

Produits à recevoir

	Montant
Int cout s prêts	1 581
Clients fact. a établir	5 186
Avance pt chaud carte prepaielement	5
Rrrd a recevoir	90 979
Avoirs non recus	50 102
Etat produits à recevoir	140 403
Interets courus a recev	153 969
Total	442 224

Un produit à recevoir a été constaté au titre du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 140 343 € correspondant à 6% de la masse salariale éligible du 1er janvier au 30 septembre 2018.

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	80 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	80 000	1,00

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 541 082
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 541 082
Affectations aux réserves	341 082
Distributions	1 200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 541 082

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	80 000				80 000
Réserve légale	8 000				8 000
Réserves générales	5 574 771	341 082	341 082		5 915 852
Résultat de l'exercice	1 541 082	-1 541 082	1 152 649	1 541 082	1 152 649
Dividendes		1 200 000			
Subvention d'investissement	1 986		57 392	11 352	48 027
Total Capitaux Propres	7 205 838		1 551 123	1 552 433	7 204 528

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	80 000	47 116			127 116
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	80 000	47 116			127 116
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		47 116			

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	950 127	950 127		
– à plus de 1 an à l'origine	4 791 335	1 063 573	2 498 328	1 229 433
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	634 035	634 035		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 241 426	3 241 426		
Dettes fiscales et sociales	2 621 884	2 621 884		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 033	28 033		
Autres dettes (**)	1 318 807	1 318 807		
Produits constatés d'avance				
Total	13 585 648	9 857 886	2 498 328	1 229 433
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 818 422			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 428 879			
(**) Dont envers les associés	1 181 784			

Charges à payer

	Montant
Fourn facturés non parven	281 272
Assoc.cpts cour.int.cour.	3 131
Dettes prov p congés a pa	274 970
C.a.p. prime annuelle	164 025
Prov prime exceptionnelle	259 000
Prov prime pdg s/ca	200 000
Charges sociales congés p	98 357
Charges sociale prime ann	296 656
Etat charges à payer	6 235
Etat charge à payer appre	17 582
Etat ch à payer part cons	29 728
Charges à payer cet (cfe+cvae)	22 444
Charges à payer taxe s/ve	174
Charges à payer organico	172 163
Charges à payer impôts fo	91 370
Total	1 917 107

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	190		
Cca pour tig	101 133		
Total	101 323		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	181		181
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	38 445		38 445
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	55 854 132		55 854 132
Produits des activités annexes	475 131	3 169	478 300
TOTAL	56 367 888	3 169	56 371 057

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000000 – Transfert charges divers	20 277	
791000002 – Transfert Charges Divers 5.5%	1 935	
791000057 – Transfert Charges Divers 10%	1 373	
791000059 – Transfert Charges Divers 20%	4 636	
791080000 – Transfert charges loue chez	16 042	
791400000 – Transfert charges salaires	3 646	
791400400 – Transfert charge salaire administra	207	
791400900 – Transfert de charges sal fio 0.00%	521	
791401059 – Transfert De Charges Sal Epi 20.00%	-3	
791401659 – Transfert De Charges Sal Pat 20.00%	2 548	
791401700 – Transfert de charges sal poi 0.00%	728	
791403500 – Transfert de charges sal une 0.00%	3 000	
791404059 – Transfert De Charges Sal Cre 20.00%	-4	
791404100 – Transfert De Charges Sal Sur 0.00%	1 406	
791404300 – Transfert de charges sal cre 0.00%	1 092	
791405000 – Transf charges salai pdg	1 500	
791406059 – Transfert De Charges Sal Bou 20.00%	1 183	
791406500 – Transfert de charges sal bou 0.00%	1 383	
791407000 – Transfert De Charges Sal Cha 0.00%	1 000	
791407200 – Transfert de charges sal cha 0.00%	67	
791407559 – Transfert De Charges Sal Poi 20.00%	-2	
791409059 – Transfert De Charges Sal Baz 20.00%	364	
791409600 – Transfert de charges sal gro 0.00%	1 378	
791479900 – Transfert de charges sal dri 0.00%	1 086	
791700000 – Transfert charges avantag	8 402	
791802000 – Tans. char.form cont dep	3 842	
791900000 – Transfert charges d explo	19 065	
	96 670	
Total	96 670	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2002, la société SAS LIMOISE DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ISDIS, RUE DE LA LIMOISE 36100 ISSOUDUN.

La société mère, SAS ISDIS, est redevable de l'impôt sur les sociétés.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 157 personnes dont 6 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	138	
Ouvriers		
Total	157	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SAS ISDIS

Forme : SAS

SIREN : 44385481

Au capital de : 40 000 Euros

Adresse du siège social :

RUE DE LA LIMOISE 36100 ISSOUDUN

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	516 101
Autres engagements donnés :	
SAS JUSSIE	
– Caution à l'égard de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Charente Perigord pour l'octroi d'un prêt de 1 000 000 € au profit de la SAS JUSSIE	90 000
SAS BELLEVUE DISTRIBUTION	
– Caution à l'égard du Crédit Agricole Centre Ouest pour l'octroi d'un prêt d'un montant 1 000 000 € au profit de BELLEVUE DISTRIBUTION	91 525
SOFI IFS	
– Caution à l'égard de la BRED pour l'octroi d'un prêt pour un montant de 4 041 058€ au profit de la SOFI IFS	2 597 826
SAS CAP SUD	
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt de 183 500 € au profit de la SAS CAP SUD	27 525
– Caution à l'égard de la Banque Populaire pour l'octroi d'un prêt de 366 000 € au profit de la SAS CAP SUD	55 000
– Caution à l'égard de la Banque Populaire pour l'octroi d'un prêt de 733 000 € au profit de la SAS CAP SUD	109 950
– Caution à l'égard du Crédit Agricole pour l'octroi d'un prêt de 183 500 € au profit de la SAS CAP SUD	27 525
– La SAS LIMOISE DISTRIBUTION s'engage à couvrir la perte d'exploitation éventuelle de la SAS CAP SUD à hauteur de 15%	
SCI CAP IMMO SUD	
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt au profit de la SCI CAP IMMO SUD (Solde 982142,86 au 3	150 000
– Caution à l'égard de la Banque Populaire pour l'octroi d'un prêt de 5 225 000 € au profit de la SCI CAP SUD	783 750
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt au profit de la SCI CAP IMMO SUD (Solde 327307,69 au 3	55 500
– Caution à l'égard du Crédit Agricole pour l'octroi d'un prêt de 2 090 000 € au profit de la SCI CAP IMMO SUD	313 500
– Caution à l'égard de la BPVF pour l'octroi d'un prêt de 1 000 000 € au profit de la SCI CAP IMMO SUD	150 000
SAS HOUTAUDIS	
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt de 1 000 000 € au profit de la SAS HOUTAUDIS	600 000
SAS PONTDIS	
– Caution à l'égard du Crédit Mutuel pour l'octroi d'un prêt de 5 920 635,39 € au profit de la SAS PONTDIS	259 200
SOCIETE ANGELYS	
– La SAS LIMOISE DISTRIBUTION s'engage à couvrir la perte d'exploitation éventuelle de ANGELYS à hauteur de 19%	
SAS BELLEVUE DISTRIBUTION	
– La SAS LIMOISE DISTRIBUTION s'engage à couvrir la perte d'exploitation éventuelle de la SA BELLEVUE DISTRIBUTION à hauteur de 19%	

	Montant en Euros
SAS CODIS – La SAS LIMOISE DISTRIBUTION s’engage à couvrir la perte d’exploitation éventuelle de la SAS CODIS à concurrence de 12% pendant 30 ans à compter de la date de reprise	
SAS SODIPONS – Caution à l’égard de la Société Générale pour l’octroi d’un prêt de 900 000 € à hauteur de 10%	90 000
– Caution à l’égard de la Société Générale pour l’octroi d’un prêt de 4 100 000 € à hauteur de 10%	410 000
– Caution à l’égard de la Société Générale pour l’octroi d’un prêt de 1 115 000 € à hauteur de 10%	111 500
– Caution à l’égard de la Société Générale pour l’octroi d’un prêt de 1 000 000 € à hauteur de 10%	100 000
SAS ANET DISTRIBUTION – Caution à l’égard de la Banque Populaire pour l’octroi d’un prêt de 4 500 000 € au profit de la SAS ANET	900 000
– Caution à l’égard du Crédit Agricole pour l’octroi d’un prêt de 1 100 000 € au profit de la SAS ANET	165 000
– Caution à l’égard de la BPI d’un crédit CLUB pour un encours au 31/12/2015 de 2 233 000 €	600 000
FOCH DISTRIBUTION – La SAS LIMOISE DISTRIBUTION s’engage à couvrir la perte d’exploitation éventuelle de FOCH DISTRIBUTION à hauteur de 25%	412 500
SOCIETE COGNAC DISTRIBUTION – La LIMOISE DISTRIBUTION s’engage à couvrir les pertes d’exploitation éventuelle de COGNAC DISTRIBUTION à hauteur de 12 %.	
SAS ADAREM – Caution à l’égard du crédit coopératif pour un pret dont le capital restant du s’élève à 825 532.47 au 31/12/2014	
SAS SODIPONS – Caution à l’égard du crédit coopératif dont le capital restant du est de 2 035 134.27 au 31/12/2015	203 513
– Caution à l’égard du crédit coopératif dont le capital restant du est de 380 280.41 au 31/12/2015	38 028
SCI LES REMIEGERES – Caution à l’égard du crédit coopératif pour l’octroi d’un pret dont le capital restant du est de 11 809 536,97 € au 31/12/2017.	
SAS JUSSIE – Caution à l’égard de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Touraine Poitou pour pour l’octroi d’un prêt de 11 000 000€ au profit de la SAS JUSSIE	425 000
SAS BELLEVUE DISTRIBUTION – Caution à l’égard d’EDEL pour l’octroi d’un concours bancaire d’un montant 750 000€	
SOFI IFS – Caution à l’égard de la BRED pour l’octroi d’un prêt pour un montant de 2 379 837,55 € au profit de la SOFI IFS	2 049 669
SODIPONS – Caution à l’égard du crédit coopératif pour une autorisation de découvet bancaire au profit de SODIPONS	100 000
Crédit Agricole – Nantissement du fonds de commerce : Emprunt Montant initial : 1 800 000 €	480 926
– Nantissement du fonds de commerce : Emprunt Montant initial : 1 200 000 €	407 443
RIVE DROITE INVESTISSEMENT	

	Montant en Euros
– Caution à l'égard de BPIFrance pour l'octroi d'un prêt de 8 200 000 € au profit RIVE DROITE INV	2 050 000
– Caution à l'égard du Crédit Mutuel pour l'octroi d'un prêt de 8 200 000 € au profit RIVE DROITE INV	2 050 000
SOFI IFS	
– Caution à l'égard de la BPI pour l'octroi d'un prêt au profit de la SOFI IFS	3 250 388
SAS PONTDIS	
– Caution solidaire à l'égard de la banque EDEL pour l'octroi d'un prêt au profit de PONTDIS	146 700
SAS CAP SUD	
– Caution solidaire à l'égard de la banque EDEL pour l'octroi d'un concours bancaire au profit de SAS CAP SUD	697 340
– Caution solidaire à l'égard de la banque EDEL pour l'octroi d'un concours bancaire au profit de SAS CAP SUD	412 728
SCI CAP SUD	
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt au profit de la SCI CAP IMMO SUD (Solde 476363,06 au 3	75 000
– Caution à l'égard de la BECM pour l'octroi d'un prêt au profit de la SCI CAP IMMO SUD (Solde 87579.65 au 31	27 525
– Caution à l'égard de la Banque EDEL pour l'octroi d'un prêt au profit de la SCI CAP IMMO SUD	274 526
Crédit Agricole	
– Nantissement du fonds de commerce : Emprunt Montant initial : 3 000 000 €	472 741
Autres engagements donnés	21 777 930
Total	21 777 930
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Engagements des parrains de couvrir la perte d'exploitation éventuelle de la société LIMOISE dans les proportions suivantes :	
– FOCH DISTRIBUTION : 27,50 %	
– SRD RUDIS : 27,50 %	
– SADIS : 15 %	
– SUD VENDEE DISTRIBUTION : 15 %	
– SOMADIS : 15 %	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 557 956 Euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement de formation de reconstitution de leur fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Nombre d'actions ordinaires	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	58 888 841	58 209 198	56 528 232	56 756 737	56 371 057
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	3 344 559	3 386 236	3 478 659	3 176 570	3 080 917
Impôts sur les bénéfices	575 691	670 912	675 343	554 882	485 457
Participation des salariés	445 314	528 678	547 768	479 366	387 870
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 449 265	1 488 664	1 703 838	1 541 082	1 152 649
Résultat distribué	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	29,04	27,33	28,19	26,78	27,59
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	18,12	18,61	21,30	19,26	14,41
Dividende distribué	15,00	15,00	15,00	15,00	
Personnel					
Effectif salariés	153	153	153	153	153
Montant de la masse salariale	3 814 096	3 883 705	3 991 901	4 050 563	3 754 794
Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 154 489	1 167 018	1 238 493	1 189 649	1 088 599

LIMOISE DISTRIBUTION
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 80 000 €
Siège social : Rue de la Limoise - 36100 ISSOUDUN
329 506 703 R.C.S. CHATEAUROUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 1 152 648,55 euros à la réserve ordinaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

1 200 000 euros, soit 15 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 200 000 euros.

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

1 200 000 euros, soit 15 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 200 000 euros.

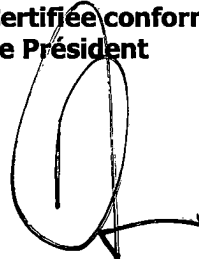
Exercice clos le 30 septembre 2017 :

1 200 000 euros, soit 15 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 200 000 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 MARS 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Le Président



LIMOISE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

Rue de la Limoise

36100 ISSOUDUN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société LIMOISE DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LIMOISE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours, le 28 mars 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'BG' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

Bernard GROUSSIN